

PROJET PONASI-UE

Convention de financement n° FED/2017/039-269



Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest - PAPBio

Contrat de subvention FED/2019/409-389

« Projet d'appui à l'amélioration du capital naturel du paysage PONASI et à l'accroissement de la résilience des communautés riveraines »

Financé par l'Union Européenne

Ce projet est mené en consortium avec les ONGs suivantes : NITIDAE, NATURAMA et CONSERVATION JUSTICE.

Le projet, en lien avec son budget, a une durée de trente-six (36) mois et couvre le complexe PONASI. La zone d'influence du projet couvre une population bénéficiaire d'environ 585.000 ruraux.

Les activités ont commencé depuis le 12 septembre 2019.

Résumé de l'action

Le projet « « Projet d'appui à l'amélioration du capital naturel du paysage PONASI et à l'accroissement de la résilience des communautés riveraines » a pour site le complexe écologique PONASI (Pô-Nazinga-Sissili), dans la région Centre Sud du Burkina Faso.

Ce complexe rassemble le Parc National Kaboré Tambi (PNTK) et ses 2 corridors, la Forêt classée et le Ranch de Gibier de Nazinga, la forêt classée de la Sissili ainsi que les nombreuses Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétique (ZOVIC) avoisinantes et les terroirs villageois s'y rattachant. Le complexe PONASI se prolonge avec le Parc National de Molé et les forêts classées de la Volta Rouge du Nord-Est du Ghana.

L'**importance écologique** de cet ensemble réside dans le fait qu'il est le seul représentatif de sa zone biogéographique sur le territoire burkinabé et la seule zone de conservation de la biodiversité d'importance des parties Centre-est, Centre-ouest et Centre-sud du pays.

Le Complexe PoNaSi est avec le Complexe du WAP dans l'Est du Burkina une des dernières grandes zones d'écosystème forêt-savane plus ou moins bien préservée du pays où la biodiversité est encore

bien représentée. Il abrite une grande diversité floristique, halieutique et faunique et est notamment caractérisé par des populations relativement abondantes d'espèces emblématiques telles que l'éléphant, le buffle et des antilopes.

Cette riche biodiversité coexiste avec plusieurs groupes ethniques : des populations autochtones (les Gourounsi) et des populations allochtones (les éleveurs transhumants Peuls présents tout autour du complexe PONASI et les migrants Mossi au nord du PNKT et qui proviennent du centre du pays).

Les pressions sur le complexe sont nombreuses :

- Le braconnage de subsistance (local) et braconnage commercial (transfrontalier),
- Le pâturage du bétail dans les aires protégées,
- L'avancée fulgurante du front agricole,
- Les feux de brousse non maîtrisés,
- L'accaparement des terres cultivables par des investisseurs agricoles privés (entraînant des défrichements incontrôlés et la pollution des ressources naturelles par l'utilisation de pesticides et d'herbicides).

Malheureusement face à ces pressions, le système de gestion de l'écosystème comprend de nombreuses failles :

- faiblesse des ressources humaines, matérielles et techniques des unités en charge de la gestion des Aires Protégées,
- fragilité de l'engagement des communautés territoriales et des organisations locales dans la protection des aires protégées,
- insuffisance de la concertation entre les parties prenantes coincée dans un système de gestion désharmonisé.

En somme, il s'agit d'une gestion globale de l'écosystème vacillante (engendrant une faible valorisation des biens et des services écosystémiques), exacerbée par un contexte sécuritaire instable, qui ne facilitant pas une sécurisation, une lutte anti-braconnage et une protection effective du complexe PONASI.

Ainsi l'action proposée met un accent particulier sur la sécurisation, la surveillance et la lutte anti-braconnage étant donné le **contexte sécuritaire** particulièrement instable qui sévit depuis cinq ans au Burkina Faso.

L'objectif global de l'Action est de réduire la vulnérabilité du complexe, d'appuyer l'amélioration du capital naturel du complexe et d'accroître la résilience des communautés riveraines.

Pour ce faire, l'Action prévoit les **trois objectifs spécifiques** suivants :

- **OS1.** Renforcer la sécurisation des Aires Protégées ciblées, la surveillance, la lutte anti-braconnage et l'application de la loi à travers des dispositifs pérennes et impliquant les populations riveraines
- **OS2.** Valoriser et renforcer les initiatives économiques locales respectueuses de l'environnement pour une amélioration des moyens d'existence et des revenus des populations riveraines du complexe PONASI
- **OS3.** Accompagner la redynamisation et l'opérationnalisation du dispositif de co-gouvernance du paysage PONASI comme plateforme intégrée de prise de décisions (conjointe entre la DGEF¹, l'OFINAP², la DREEVCC³, la DREP⁴, les représentants des communautés et des opérateurs privés)

¹ DGEF : Direction Générale des Eaux et des Forêts

² OFINAP : Office National des Aires Protégées

³ DREEVC : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement climatique

⁴ DREP : Direction Générale de l'Économie et de la Planification

Le projet vise les résultats suivants :

- **R1** Le périmètre du Complexe écologique PONASI est protégé et sécurisé grâce au renforcement du dispositif de surveillance et de lutte anti-braconnage.
- **R2** Les populations, y compris les éleveurs transhumants, sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent des bénéfices durables : approches filières (bois, karité, chasse, écotourisme), aménagements communautaires sécurisés et renforcement des capacités de gestion et production des populations et de leurs associations sectorielles.
- **R3** Une plateforme intégrée pour stimuler une gestion efficace est opérationnelle. Ce dispositif de co-gouvernance permet d'harmoniser les juridictions de gestions des différentes unités et corridors du complexe avec un plan directeur élaboré. Elle s'appuie sur un cadre de concertation des collectivités territoriales et des chambres consulaires périphériques du PONASI. Une réflexion visant une gouvernance unifiée ou une délégation de gouvernance de tout le complexe avec des possibilités de développement des Partenariats Publics Privés est déclenchée lors de ces rencontres multi-acteurs. Des plans locaux de gestion des ressources naturelles sont élaborés (ou mis à jour) pour 4 communes prioritaires, incluant leurs plans de financement.